

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S DES 26 ET 27 AVRIL 2025

LIEU : SEMINARHOTEL ARTE, OLten

ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN)

PRÉSIDENCE : DR EWEN CAMERON, CO-PRÉSIDENT DE LA FSN  
BARTOLO CONSOLO, CO-PRÉSIDENT DE LA FSN

DURÉE : 26 AVRIL 15:00-17:00 ; 27 AVRIL 9:30-10:30

PROCÈS-VERBAL : SANDY CLÉMENT, LINA NUSSBAUMER, THOMY GROSS, SANDRO MEICHTRY

## SAMEDI 26 AVRIL 2025 (JOUR 1)

Votes émis lors de l'enregistrement : 292

### 1. BIENVENUE

- Délégué·e·s
- Hans-Ueli Schweizer, président d'honneur
- Membres d'honneur
- Membres de commissions
- Invité·e·s
- Ralph Schallon, interprète simultané

### Sont excusé·e·s, entre autres

- Brent J. Nowicki, directeur de World Aquatics
- Ruth Metzler, présidente de la SOA
- Roger Schnegg, directeur SOA
- Barbara Moosmann, SOA
- Sandra Felix, directrice de l'OFSCO
- Divers membres d'honneur et clubs

EC remercie les partenaires de longue date de Swiss Aquatics

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



**Une minute de silence pour les personnes décédées**

- Hans Frey
- Heinz Jordi
- Roland E. Maillard
- Oliver Petignat
- Sisto Salera
- Laurence Yeboah

**2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE**

Les invitations ont été envoyées le 01.04.2025. Le même jour, tous les documents ont également été mis en ligne sur le site internet. Conformément à l'art. 44 des statuts, l'assemblée a donc été convoquée dans les délais et en bonne et due forme et peut valablement délibérer.

Il existe cependant un risque que World Aquatics déclare l'AD nulle et non avenue, car les statuts de Swiss Aquatics ne sont actuellement pas approuvés par World Aquatics. Ewen Cameron (EC) abordera ce point plus en détail au cours de l'assemblée.

**3. ÉLECTION DES SCRUTATEUR·TRICE·S**

Les scrutateur·trice·s suivant·e·s sont proposé·e·s :

- Daniela Torre : au fond à droite
- Markus Thöni : au fond à gauche
- Heinz Weber : devant à droite
- Andri Schwarzenegger : devant à gauche

**Décision** : Les scrutateur·trice·s sont élu·e·s à l'unanimité par applaudissements.

L'ordre du jour de l'AD 2025 est présenté. Il n'y a pas d'objection à l'ordre du jour ni de demande de parole supplémentaire.

**4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S DU 20 AVRIL 2024**

**Décision** : Le procès-verbal est approuvé sans opposition.

## 5. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2024 DU COMITÉ CENTRAL

**Décision :** Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité. Un remerciement spécial est adressé aux auteurs.

## 6. COMPTES ANNUELS 2024

Bartolo Consolo (BC) présente les comptes annuels 2024 en tant que responsable des finances ad interim.

### Prise de connaissance des comptes de résultat du secrétariat et de la formation (BC)

BC présente les comptes 2024. Il explique les diminutions et les augmentations de recettes, respectivement les diminutions et les augmentations de dépenses par centre de coûts du côté des recettes et des dépenses.

Le secrétariat clôture l'année 2024 avec un léger excédent de CHF 1'364. L'effet des cotisations des membres, qui sont directement intégrées dans les produits mais aussi dans les charges du secrétariat en raison de nouveaux projets et engagements, est clairement visible.

Les charges d'exploitation sont plus élevées que celles prévues au budget, car le stock de marchandises est désormais en grande partie amorti. Ceci à la demande de l'organe de révision. En outre, une révision de la TVA a eu lieu pour les années 2020 à 2023. Les corrections qui en résultent ont été réglées avec la clôture 2024.

Le placement à long terme du capital a permis de générer des revenus là où il fallait auparavant payer des intérêts.

Le domaine de la formation a clôturé l'année avec un déficit de CHF 28'487. Après une petite perte l'année dernière, le résultat de cette année est moins bon, comme on pouvait s'y attendre. L'année dernière, tous les postes budgétés n'avaient pas été pourvus, ce qui avait permis d'obtenir un meilleur résultat.

Cette situation a été partiellement corrigée l'année dernière et totalement cette année. Après une longue période de surcharge, les collaborateur-trice-s du domaine disposent à nouveau de ressources suffisantes. Jusqu'à ce que le domaine puisse s'autofinancer avec les nouvelles forces, il continuera à y avoir des coûts supplémentaires, qui seront en partie absorbés par le secrétariat.

Pour les années à venir, il faut cependant continuer à prendre conscience que la formation est un sujet qui concerne l'ensemble de la fédération et qu'elle englobe des thèmes transversaux importants. De ce fait, elle doit pouvoir se concentrer sur la satisfaction des exigences des associations faîtières et sur la mise à disposition d'une offre aussi complète que possible pour nos membres. Dans ce contexte, le travail à but lucratif ne peut pas être au premier plan et le domaine devra compter sur le soutien de la fédération.

**Prise de connaissance des comptes de résultat des quatre disciplines sportives (BC)****Swimming :**

Grâce à un contrôle financier strict, la natation a réalisé un meilleur résultat que prévu au budget, avec un déficit de CHF -30'469, ce qui a permis de dissoudre moins de provisions que prévu et de renoncer en partie à quelques mesures sportives.

**Diving :**

Diving termine l'année de manière réjouissante avec un léger excédent de CHF 2'992, mais doit faire face à des défis financiers en raison de sa relégation en catégorie 4 de Swiss Olympic, ce qui entraînera une baisse sensible des subventions à partir de 2025 et a déjà nécessité des adaptations budgétaires.

**Artistic Swimming :**

Artistic Swimming termine l'année avec un excédent de CHF 173 583, principalement dû à l'activation de CHF 150 000 de fonds affectés par Swiss Olympic pour le projet olympique; même sans ces fonds, l'objectif budgétaire a été atteint.

**Water Polo :**

Water Polo présente un bénéfice de CHF 112'003, principalement en raison de championnats internationaux reportés et de recettes non budgétées provenant de mises à disposition. Sur l'excédent, CHF 100'000 sont transférés aux provisions à des fins spécifiques et seront partiellement dissous dans l'année en cours.

**Projets :**

Il s'agit de projets de revitalisation qui sont traités par le centre de coûts Projets. L'argent est versé par Swiss Olympic dès que le décompte des coûts est effectué. Les recettes sont plus élevées que les dépenses, car ce centre de coûts permet également de décompter des coûts salariaux qui sont déjà comptabilisés ailleurs comme dépenses, notamment pour les collaborateur·trice·s dans le domaine de la formation. Une fois tous les projets terminés, les recettes et les dépenses s'équilibreront sur ce compte.

**Compte de résultat :**

La Fédération clôture l'année 2024 avec un résultat très positif de CHF 151'565, bien qu'un déficit ait été prévu au budget. Le déficit était prévu parce que la plupart des domaines avaient établi des budgets équilibrés et que Swimming, comme nous l'avons déjà mentionné, voulait dissoudre des provisions. Le résultat nettement meilleur résulte des fonds activés pour Artistic Swimming et du report des coûts du Water Polo sur l'année suivante.

**Bilan :**

Les activités mentionnées précédemment se reflètent également dans le bilan. Le capital du fonds a été réduit suite à la liquidation de Swimming. Les fonds d'Artistic Swimming et de Water-Polo sont provisoirement affectés au capital de l'organisation.

**Informations sur le rapport de l'organe de révision externe (Benjamin Block, Aeberli Treuhand AG)**

JK lit le rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels.

Lors de son contrôle, Aeberli Treuhand AG n'a pas rencontré d'éléments lui permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne soient pas conformes à la loi et aux statuts.

**Informations sur le rapport des réviseurs internes de la fédération (Danilo Bigovic)**

Au cours de l'année d'audit 2024, le rapport de la révision interne à l'Assemblée des délégué·e·s de Swiss Aquatics s'est concentré sur deux domaines principaux : le contrôle des centres de coûts et le processus de budgétisation.

Une attention particulière a été accordée au fait que les responsables des centres de coûts travaillent directement et intensivement avec la nouvelle directrice des finances et du personnel afin de rendre la situation actuelle des coûts transparente et d'améliorer les perspectives annuelles.

En outre, le déroulement et les dates des visites des centres PR ont été harmonisés et optimisés grâce à des entretiens structurés avec les responsables des centres.

La révision interne soutient ces développements et souligne l'importance d'un échange continu entre les disciplines sportives pour développer les critères d'attribution.

Hans-Ueli Schweizer, membre d'honneur, remercie la révision interne pour le travail accompli.

**Décision :** Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

**7. DÉCHARGE AU COMITÉ CENTRAL**

**Décision :** Décharge est donnée au comité central à l'unanimité.

**8. ELECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION EN TANT QUE RÉVISEUR DES COMPTES (STATUTS ART. 81 LETTRE A) POUR 2025**

Jusqu'à présent, Aeberli Treuhand de Zurich était la société de révision depuis de nombreuses années. En raison de la distance géographique, Aeberli Treuhand a son siège à Zurich, et comme il est judicieux de changer d'entreprise de révision tous les deux ans, le CC propose de mandater une nouvelle entreprise de révision, T + R AG à Gümligen.

**Décision :** T+R AG est élu à l'unanimité par l'assemblée.

**9. INFORMATIONS DU COMITÉ CENTRAL**

- Au total, 8 athlètes ont pris part aux Jeux Olympiques de Paris 2025. EC revient sur les résultats. Nora Meister, qui a représenté la Suisse aux Jeux Paralympiques, a été honorée à la fin de l'AS Swimming pour des raisons de temps. Les autres participants aux JO n'ont malheureusement pas pu être présents aujourd'hui.
- En novembre 2024, le CC s'est réuni pour une retraite de deux jours afin d'élaborer le nouveau document stratégique. Outre la mission, les valeurs fondamentales et la vision de la fédération, chaque discipline sportive a également élaboré sa propre vision. De plus, un programme stratégique a été établi à la fois pour la fédération et pour chaque discipline sportive. L'analyse SWOT de la fédération a été discutée et partiellement adaptée aux nouvelles circonstances. Le nouveau document stratégique peut être consulté dès à présent sur le site Internet.
- EC informe sur le nouveau modèle de promotion des fédérations de Swiss Olympic, qui est actuellement en consultation et sera introduit en 2027. L'accent continuera d'être mis en particulier sur le domaine de l'éthique. La prémissse du modèle est que la liberté dans l'utilisation des fonds augmente. On est en grande partie classé comme fédération globale et on reçoit les fonds en tant que telle. Ces fonds doivent ensuite être répartis au sein de la fédération. Les subventions reçues dépendront à l'avenir, entre autres, du nombre de membres déclarés de la fédération. EC demande qu'à l'avenir les chiffres exacts soient communiqués par les clubs, faute de quoi les subventions seront moins importantes. Ce nombre total n'a aucun rapport avec les membres déclarés pour la cotisation où des exceptions ont été clairement définies.
- A l'avenir, on aimerait organiser davantage de championnats internationaux en Suisse. C'est également important pour la fédération pour pouvoir conserver les sponsors existants ou d'en acquérir de nouveaux. Plusieurs candidatures sont à l'étude :
  - Championnats d'Europe juniors d'Open Water 2026 à Tenero
  - Championnats d'Europe de natation élite en petit bassin 2027 à Bâle
  - European Championships 2030 en Suisse (Swiss Olympic est ici le chef de file)
- EC présente les temps forts internationaux des disciplines sportives.
- Fin de carrière de Jérémy Desplanches. EC remercie Jérémy Desplanches, car il a été pendant des années la figure de proue de Swiss Aquatics et a marqué positivement le sport. De plus, il a été le premier représentant de la commission des athlètes au comité central.
- Lisa Mamié succède à la commission des athlètes en tant que représentante au CC.

## **10. INFORMATIONS DU SECRÉTARIAT**

EC donne la parole à Jonas Kissling.

JK informe sur les projets actuellement en cours ainsi que sur les projets qui ont été achevés l'année dernière

Cette année, les diplômes pour les participant·e·s au cours de Club Management seront remis pour la deuxième fois. La formation doit également permettre aux membres de comité des clubs de se perfectionner et

d'échanger des informations. C'est ce que l'on connaît depuis des années pour les formations d'entraîneur·e·s ou de juges, par exemple.

Une grande partie de la formation se déroule en ligne. En outre, deux journées sont organisées en présentiel par les fédérations sportives concernées afin de pouvoir aborder de manière encore plus spécifique les problèmes rencontrés dans les disciplines sportives et de favoriser les échanges entre les clubs.

Les personnes intéressées peuvent continuer à s'inscrire auprès de l'Academy de Swiss Olympic.

Il informe également de la présence accrue de Swiss Aquatics et de ses athlètes dans les médias. Il y a eu plusieurs apparitions dans de grandes émissions sportives. Un documentaire sur Noè Ponti a été tourné et un autre sur Francesco Cosentino en Artistic Swimming est en cours de production. Le secrétariat apporte son soutien en rédigeant des rapports pour les médias, en organisant des conférences de presse et en coordonnant les demandes des médias. Les efforts importants consentis actuellement dans ce domaine semblent porter leurs fruits. Il a permis de créer les conditions nécessaires pour que les athlètes, mais aussi, espérons-le, la fédération, puissent s'attacher les services de nouveaux sponsors.

Le sport de masse est un thème très présent, et Swiss Olympic demande également aux fédérations d'y investir davantage. Dans le cadre de la convention de prestations, Swiss Aquatics a soumis un concept de sport de masse à la fin de l'année dernière. Après son approbation, la phase de mise en œuvre a maintenant commencé. Les projets sont publiés au fur et à mesure sur le site Internet.

Il en va de même pour le thème de l'inclusion. Là aussi, un concept a été soumis à Swiss Olympic, ce qui a permis de déclencher des subventions supplémentaires.

Il attire également l'attention sur l'espace réservé aux membres de Swiss Aquatics, qui doit offrir en permanence de nouvelles aides aux clubs. L'objectif est d'échanger des expériences et des documents déjà élaborés et de se soutenir ainsi mutuellement. L'espace est accessible sur la page d'accueil de Swiss Aquatics. Un accès peut être demandé auprès du secrétariat. Swiss Aquatics est reconnaissant pour toute indication sur des thèmes importants qui devraient être complétés.

Il informe également sur les projets de revitalisation et les Aqua Days, qui ont été un succès et qui, espérons-le, pourront être poursuivis sous une forme similaire en collaboration avec les régions, même après le soutien des fonds fédéraux. Un autre projet est un outil de gestion des cours pour les écoles de natation. Sandrine Roditscheff du Schwimmclub Birsfelden et fondatrice d'Aqualetics représente l'équipe du projet et présente brièvement le nouvel outil.

## **11. NOMINATIONS, DISTINCTIONS ET TÉMOIGNAGES D'HONNEUR**

EC informe les délégué·e·s que Philippe Walter est proposé par le CC comme membre d'honneur. Il est actif dans la natation et pour la fédération depuis plus de 51 ans. Au début comme entraîneur de club, puis comme président, organisateur de meetings et également au sein de la fédération comme directeur sportif natation. EC donne plus d'informations sur la personne de Philippe Walter, sa carrière et ses succès.

**Décision :** Philippe Walter est élu membre d'honneur par applaudissements. L'hommage avec un discours plus approfondi aura lieu l'année prochaine, car PW ne peut malheureusement pas être présent cette année.

EC informe également que Philip Wildisen a démissionné de son poste de CMO de Swiss Aquatics après 11 ans d'engagement pour la fédération et la natation. Il ne peut malheureusement pas non plus être présent. Un cadeau lui sera remis à une autre occasion. Les délégué·e·s l'applaudissent en guise de remerciement.

Remise des diplômes et des cadeaux aux représentant·e·s des clubs qui fêtent un anniversaire :

- Schwimmklub Bern – 100 ans
- Schwimmklub Luzern - 100 ans
- Fribourg Natation 1925 – 100 ans
- Cercle des nageurs Yverdon - 100 ans
- Morges Natation – 50 ans
- Schwimmklub Delphin Uetendorf - 50 ans
- Società Nuoto Mendrisio – 50 ans
- Aquatic Masters Team – 25 ans
- Schwimmverein Sempachersee – 25 ans

Remise des diplômes Club Management :

- Corinne Siegfried (Schwimmverein beider Basel)
- Ekaterina Tattersall (Schwimmverein Wädenswil)
- Katja Söllner (Schwimmverein St. Gallen-Wittenbach)
- Rainer Gilg (Schwimmklub Bern)
- Simon Häusler (Schwimmclub Delfin Uetendorf)
- Serhat Köroglu (Schwimmclub Schaffhausen)

*Fin de la première partie de l'assemblée des délégué·e·s.*

**DIMANCHE 27 AVRIL 2025 (JOUR 2)**

EC accueille les délégué·e·s à la 2e partie de l'Assemblée des délégué·e·s à 9h30 précises.

Votes émis lors de l'enregistrement : **316**

**ÉLECTION DES SCRUTATEUR·TRICE·S**

EC demande s'il y a des objections à nommer les mêmes personnes que samedi. Il n'y a pas d'objection.

**Décision :** Les mêmes scrutateur·trice·s que samedi sont donc élu·e·s.

**12. FIXATION DES COTISATIONS DES MEMBRES ET DES TAXES**

EC informe sur le nombre de membres annoncé, qui est légèrement supérieur à celui de l'année précédente. En principe, les recettes provenant des cotisations des membres (35.-) ont été budgétées au même niveau que l'année précédente, soit environ un demi-million.

Ces recettes ont à leur tour permis de réduire la contribution de couverture des disciplines sportives au secrétariat pour les frais généraux. Ces fonds ont ainsi pu être utilisés dans les disciplines sportives. Les projets lancés en 2024 ont pu être poursuivis et financés.

Avec la configuration actuelle de la cotisation des membres et les règles d'exception, certains projets ne peuvent toutefois toujours pas être financés. Par exemple, un développement plus important et plus rapide des projets de sport de masse et de championnats internationaux en Suisse ne pourraient être financés que de manière très limitée par la fédération. De plus, de nombreux athlètes qui représentent la Suisse au niveau international doivent toujours payer une participation personnelle et le développement prévu dans le domaine du marketing et de la communication ne peut actuellement pas être mis en œuvre.

Le nouveau modèle d'encouragement des fédérations de Swiss Olympic apportera non seulement des opportunités, mais aussi quelques obstacles. De plus, avec le paquet d'allègement budgétaire 27, des efforts politiques sont faits pour économiser dans le sport. La situation financière de la fédération restera donc un sujet de préoccupation.

Le comité central a toutefois décidé de maintenir les cotisations actuelles. La cotisation de membre de 35 CHF doit justement d'abord s'ancre dans les clubs. C'est pourquoi il est proposé de maintenir les cotisations au niveau de l'année précédente.

**Décision :** La feuille des cotisations présentée est acceptée à une large majorité, sans commentaires ni questions.

### 13. BUDGETS DE L'ANNÉE EN COURS 2025

#### Information par rapport aux budgets du secrétariat et de la formation

EC donne la parole à BC.

Le budget du secrétariat ne présente pas de grands changements par rapport à 2024. BC aborde les quelques différences et présente un budget équilibré.

##### Formation :

Après avoir pourvu les postes vacants dans la formation, un excédent de dépenses d'environ 60k est budgété pour 2025. Grâce à cet investissement, la formation doit disposer de suffisamment de ressources pour se réorganiser en interne et établir une planification pour les prochaines années. Celle-ci montrera dans quelle mesure le domaine peut s'autofinancer ou être soutenu par l'ensemble de la fédération.

#### Information par rapport aux budgets des quatre disciplines sportives

Des informations détaillées sur les différentes disciplines sportives ont déjà été données lors des assemblées sportives correspondantes.

##### Swimming

Un excédent de charges de 220k est présenté. Cela peut être financé par des réserves provenant de la discipline sportive. Cependant, de nouvelles possibilités de financement doivent être trouvées, car si les comptes étaient bouclés comme prévu, les réserves seraient épuisées.

##### Diving

Un budget presque équilibré peut être présenté pour Diving. Cependant, le déclassement de cette discipline par Swiss Olympic se reflète clairement dans le budget et entraîne une réduction de la moitié du budget.

##### Artistic Swimming :

Un déficit de 40k est budgété afin de récupérer une partie de la provision de l'année 2024.

##### Water Polo :

Un excédent de dépenses d'environ 50k est présenté. Cela s'explique en grande partie par le report des activités de l'équipe nationale. Le déficit peut être couvert par l'excédent d'environ 100k de l'année 2024.

**Budget de la Fédération :**

Au total, la fédération présente un déficit budgétaire de CHF 362 000. Ce déficit provient en grande partie des disciplines sportives qui couvrent le déficit avec des excédents de l'année 2024 (WP et AS) ou dissolvent des provisions (SW).

BC souligne qu'il faut continuer à trouver de nouvelles possibilités de financement. Si nous voulons continuer à nous développer, cela doit passer par le renforcement de la marque et donc par de nouveaux sponsors ou d'autres sources de revenus. Mais pour cela, il faut la collaboration et l'engagement de tous.

**Décision :** Le budget 2025 est approuvé sans opposition.

**14. DÉCISION SUR LES STATUTS ET LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FSN**

Les informations sur les propositions ont été communiquées très tôt et il était également possible de participer à des réunions en ligne et de poser des questions supplémentaires.

Les propositions 1.1 à 1.5 sont présentées ensemble et font l'objet d'un vote groupé.

**Proposition 1.1** Modification des statuts, art. 14 ; affiliations à des institutions supérieures

**Proposition 1.2** Modification des statuts, art. 15.1 ; indépendance

**Proposition 1.3** Modification des statuts, art. 15.2 ; principes éthiques

**Proposition 1.4** Modification des statuts, art. 15.4 ; Swiss Sport Integrity et Tribunal du sport suisse

**Proposition 1.5** Modification des statuts, art. 51.1 ; Comité central

**Décision :** Les propositions 1.1 - 1.5 sont approuvées à l'unanimité sans commentaires.

**Proposition 2** Autorisation donnée au comité central d'adapter les statuts en ce qui concerne les droits de vote des membres de la FSN

La proposition 2 sert de garantie au cas où l'AQUA n'approuverait à nouveau pas les statuts de Swiss Aquatics. Le problème principal dans ce cas serait que la fédération serait menacée de suspension - c'est pourquoi cette proposition devient nécessaire comme garantie.

Hans-Ulrich Schweizer aimerait savoir pourquoi AQUA a refusé les statuts ?

EC explique que certaines objections ont pu être levées grâce aux modifications acceptées dans les propositions 1.1 à 1.5. Un problème non résolu subsiste cependant : selon les statuts d'AQUA, seuls les clubs qui ont pris au moins 10 licences et dont les athlètes ont participé à au moins une compétition nationale, ont le droit de vote et peuvent participer à une AD d'une fédération membre. Les petits clubs et les écoles de natation seraient ainsi exclus.

Peter Stalder demande des explications sur l'origine de cette demande d'AQUA. EC explique qu'il a lui-même fait partie d'AQUA il y a quelques années et qu'il a alors été témoin de la problématique en Macédoine du Nord, où deux fédérations concurrentes se disputaient la reconnaissance en tant que représentation nationale. De nombreux clubs (parfois seulement fictifs) ont été créés à court terme afin de s'assurer une majorité - un abus qu'AQUA veut éviter à l'avenir.

Sandrine Roditscheff, Schwimmklub Birsfelden, demande quel sera l'impact de la nouvelle réglementation sur les futures assemblées des délégué·e·s, notamment si la composition des délégué·e·s change. EC souligne que le processus doit se dérouler selon le droit en vigueur, mais la fédération clarifie encore si l'ancien ou le nouveau droit s'appliquerait.

Rolf Ingold, Schwimmclub Burgdorf, fait remarquer que de nombreux défis se situent au niveau conceptuel ("acrobaties terminologiques"). Laurent Ballif (membre d'honneur) évoque également une solution possible : les compétitions régionales ou cantonales pourraient éventuellement être considérées comme des "championnats" afin de satisfaire aux exigences. EC confirme que des solutions créatives sont nécessaires - par exemple des licences temporaires, afin de désamorcer la problématique autour du nombre minimum de dix licences par club.

Il est noté que des défis similaires existent dans d'autres pays comme le Danemark ou l'Autriche. Les discussions avec World Aquatics s'avèrent également difficiles.

La discussion montre que la mise en œuvre de la modification des statuts est complexe et qu'elle nécessite des clarifications tant juridiques que terminologiques. Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut trouver des solutions pratiquables et juridiquement viables.

**Décision :** La proposition 2 est approuvée à une large majorité.

## 15. ÉLECTION DU TRIBUNAL DES SPORTS AQUATIQUES

### 15.1 Élection du/de la président·e

Outre le président en exercice, aucune autre candidature n'a été reçue.

**Décision :** Dario Zarro est confirmé par applaudissements.

### 15.2 Élection des autres membres

Les membres actuels se sont représentés et aucune autre candidature n'a été reçue.

**Décision :** Les membres sont également confirmés dans leur fonction par applaudissements.

## 16. ÉLECTION DE LA COMMISSION DISCIPLINAIRE

### 16.1 Élection du/de la président·e

Outre la présidente en exercice, aucune autre candidature n'a été reçue.

**Décision :** Audrey Canova est réélue à l'unanimité par applaudissements.

### 16.2 Élection des autres membres

Les membres actuels se sont représentés et aucune autre candidature n'a été reçue.

**Décision :** Les membres sont également confirmés dans leur fonction par applaudissements.

## 17. ÉLECTION DE LA RÉVISION INTERNE

Aucune candidature n'a été reçue pour la révision interne avant l'AD. Andreas Tschanz et Dirk Thölking ont spontanément décidé samedi soir de se porter candidats pour la révision interne. EC leur donne brièvement la parole :

Andreas Tschanz souligne les bonnes relations qu'il entretient avec la fédération et le fait qu'il aimerait contribuer à son développement grâce à sa longue expérience. Lors de différents entretiens hier et aujourd'hui, il est apparu clairement que la confiance faisait défaut - c'est précisément là qu'il souhaite intervenir et renforcer cette confiance au cours des quatre prochaines années.

Dirk Thölking explique qu'il a décidé spontanément de se mettre lui aussi à disposition. Il présente brièvement son parcours d'entraîneur et d'organisateur de compétitions et souligne qu'il souhaite exercer cette fonction en collaboration avec Andreas Tschanz.

Tous deux soulignent qu'ils se complètent bien et qu'ils souhaitent ensemble renforcer la confiance au sein de la fédération en unissant leurs forces, leur savoir-faire professionnel et un regard extérieur neuf.

**Décision :** Andreas Tschanz et Dirk Thölking sont élus réviseurs internes par applaudissements.

## 18. ÉLECTION DU/DE LA PRÉSIDENT·E DU JOUR

La proposition de président du jour est Alexander Cica.

**Décision :** Alexander Cica est élu par applaudissements

Daniel Gumy de Red-Fish propose que les élections aient lieu à bulletin secret. Sa proposition est mise au vote.

**Décision :** 31 voix pour et la grande majorité contre. Les votes auront lieu à main levée.

EC donne la parole à Alexander Cica.

## **19. ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL**

### **19.1 Élection du/de la président·e**

Seule la candidature de EC a été reçue. Les documents sont en ligne depuis avril, personne d'autre ne se présente et aucune question n'est posée à EC.

**Décision :** Ewen Cameron est élu pour le mandat 25-29 à une large majorité.

237 pour, 3 contre, 54 abstentions

### **19.2 Élection du/de la chef·fe des finances**

Seule la candidature de BC a été reçue. Les documents sont en ligne depuis avril, personne d'autre ne se présente et aucune question n'est posée à BC.

**Décision** Bartolo Consolo est élu pour le mandat 2025-2029 à une large majorité.

203 pour, 0 contre, 102 abstentions

### **19.3 Élection du/de la responsable de la formation**

Pour ce nouveau poste créé au comité central, seule la candidature de Vincent Aebischer a été reçue. Il n'est pas présent en raison d'une absence pour cause de vacances. Il n'y a pas d'autre demande de prise de parole.

**Décision** Vincent Aebischer est élu à l'unanimité par applaudissements.

314 pour, 0 contre et 0 abstention.

Il est demandé que le poste nouvellement créé ne représente pas seulement la formation, mais aussi le sport de masse. Cela avait déjà été envisagé par le CC et sera mis en œuvre de cette manière.

EC remercie pour la confiance exprimée.

## **20. INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S DU 25 AVRIL 2026**

EC informe sur les AD des années à venir. Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

- 25.04.2026
- 24.04.2027
- 29.04.2028
- 28. + 29. 04 2029

EC informe que les clubs peuvent volontiers s'annoncer s'ils souhaitent organiser une AD.

## **21. DIVERS**

Plus personne ne demande la parole.

## **22. REMERCIEMENTS ET CONCLUSION**

EC remercie tous les clubs et membres pour leur participation, leur collaboration et leur soutien tout au long de l'année. Nous tenons à remercier en particulier Ralph Schallon pour la traduction et les collaborateur·trice·s du secrétariat pour l'organisation.

**FIN**